

LE RALLIE BOURBONNAIS

Historique et Portraits

Gœthe a dit (1) : « L'individu se perd, son souvenir s'évanouit, et pourtant, il importe et à lui et aux autres que ce souvenir soit conservé...

« Si quelqu'un s'ouvre à nous, peu importe le motif qui l'engage à le faire.

« Il n'est nullement nécessaire qu'on soit irréprochable, qu'on fasse les choses les plus excellentes, mais seulement qu'il se fasse quelque chose qui puisse être utile aux autres ou les amuse. »

Je me demande malgré cela, Mesdames et Messieurs, s'il y a vraiment un intérêt quelconque à vous parler de joies passées, peut-être fort peu divertissantes pour le public spectateur.

Toutefois, poussé par la passion de ma jeunesse et l'amour de la chasse, qui me dictent ces récits, je me hasarde à tenter de vous faire partager cette passion et cet amour, en réclamant toute votre indulgence.

Les chasseurs de mon âge, qui étaient, il y a quelques années — on dirait que c'était hier — les jeunes à tous les rendez-vous, sont aujourd'hui les vieux, tellement le temps marche vite.

Il me semble, en effet, que c'était hier où j'étais en seconde, dans une bonne vieille institution, où je m'ennuyais terriblement. La vie d'internat ne me plaisait guère et j'eusse eu grand-peine à l'accepter, si je n'avais eu un camarade.

Cet ami n'était autre que les « *Gentilshommes chasseurs* » du marquis de Foudras. Je l'avais lu et relu vingt fois ; j'étais aussi amoureux que lord Henry de la comtesse de Senozan, débouchant sur la *Légère*, et j'aurais tout donné pour que le *Curé de Chapaize* fût notre surveillant d'études.

Mon bouquin n'étant pas de la bibliothèque de l'établissement, je l'avais habilement maquillé. Découpant les pages d'un

(1) Œuvres complètes, tome X.

de mes dictionnaires, j'y avais introduit mon livre de prédilection. Quand j'avais l'air de faire des recherches minutieuses sur tel sens d'une phrase latine, je chassais le loup *Jean-Baptiste* à travers les trois royaumes.

C'est que l'homme, dévoré du feu sacré, qui a chassé, chassera toujours. Et pourquoi ne chasserait-il pas ? Le monde est-il donc autre chose qu'une grande chasse où tout ce qui vit est chasseur ?

La pensée des grandes chasses, des brillants et bruyants laisser-courre à la suite d'une admirable meute à la poursuite d'un vigoureux quartannier ou d'un majestueux dix-cors, vous transporte à des hauteurs d'où l'on juge avec dédain les plus magnifiques futilités de la puissance humaine, les croix de tous les régimes, les écharpes de toutes les couleurs.

La passion de la chasse est salutaire aux enfants. La marche développe, le grand air fortifie les poumons ! Chez l'homme, il faut une passion : celle de la chasse vaut mieux... que toute autre.

Souvent s'y créaient ainsi de solides amitiés, une sorte de fraternité d'armes. Car, comme l'a écrit le vicomte Henri de Chézelles, dans son joli ouvrage « *Vieille Vénérerie* » : « La chasse, c'est la camaraderie. »

Aujourd'hui, quel changement avec les préoccupations de la vie surmenée, les soucis multiples en découlant et les facilités de transports ! Mais n'insistons pas, ne médisons pas du présent, laissons à chacun le plaisir d'en jouir et de le trouver meilleur. Seuls ceux qui l'ont vécu peuvent apprécier le passé.

Pour mon compte personnel, je n'ai qu'un regret : c'est de n'avoir pas vécu il y a deux cents ans, portant perruque poudrée et trompe à la Dampierre et sonnant la « *Royale* » à chaque rentrée au chenil.

Concluons donc en disant que, de tous les déduits que protège saint Hubert, la chasse à courre tient le premier rang. Pour la jeunesse comme pour l'âge mûr, c'est aussi le meilleur moyen de conserver « une âme saine dans un corps vigoureux ».

Mais pour devenir un bon veneur dans le moins de temps possible, il faut non seulement lire les meilleurs auteurs de vénerie, mais encore chasser avec des veneurs capables, qui vous

fassent prendre l'habitude de mettre la théorie en pratique avec méthode et réflexion.

Vers 1850, nombreuses étaient en Bourbonnais les meutes des veneurs qui venaient chasser à courre et à tir le gros gibier. Aussi celui-ci avait-il considérablement diminué dans les belles forêts domaniales de ce pays. Seules étaient maintenues celles des grands propriétaires fonciers et leurs bois étaient encore très vifs en sangliers et en chevreuils.

Devant cet état de choses, justement alarmés, les veneurs de distinction et l'élite de la jeunesse bourbonnaise, tous animés des mêmes sentiments et des mêmes goûts hippiques et cynégétiques, résolurent de constituer une vaste organisation de chasse qui engloberait tout le Bourbonnais.

Le 19 juin 1854, cette société de chasse fut formée et prit le nom de *Rallie Bourbonnais*.

Les membres, au nombre de vingt, étaient : MM. le comte Amable des Roys, le comte de Bourbon-Chalus, le marquis de Beaucaire, le marquis de Chavagnac, le comte Emile Boutry, le comte de Bonnay, le baron Durye, Ludovic de Praingy, Fernand de Praingy, Ferdinand Rousseau, Léon Cordez, Alexis Moulin, Ferdinand Aladane de Paraize, Martinat de Chaumont, Alexis Thonier, Paul de la Jolivette, Charles de Chavigny, Charles Jourdier, Emile Gardien et Ernest Devaulx de Chambord.

Le comité se composait du comte de Bourbon-Chalus, président ; du comte des Roys, vice-président ; du marquis de Beaucaire, du marquis Ladislas de Chavagnac et de M. Moulin.

La tenue des sociétaires était : la tunique bleue de roy, avec col et parements noirs ; le gilet de velours de soie grenat ; la culotte de velours bleu ; la cravate blanche ; le ceinturon en galon de vénerie or et argent ; la botte de vénerie ; un pardessus en drap bleu avec capuchon ; la toque de velours noir. Le bouton, en or sur fond argent, représentait une hure de sanglier regardant à gauche, avec inscription autour « Rallie Bourbonnais ».

Le comte Amable des Roys, qui avait chassé le cerf à Chantilly avec des chiens de pur sang anglais, était imbu de leurs qualités exceptionnelles. Il en persuada le président du Rallie Bourbonnais. Aussi, d'un commun accord, ils firent venir d'Angle-

terre soixante-dix fox-hounds, qui furent installés au chenil du château d'Avrilly, superbe demeure, où le comte des Roys avait collectionné les nombreux massacres de cerfs, trophées de ses chasses de Chantilly.

Un piqueur renommé pour sa valeur, son amour de la chasse, son habileté et son savoir exceptionnel, Louis Besson, fut arrêté.

Louis Besson, très ardent, savait mieux que nul autre mener une chasse, rallier les chiens, les reconnaître à leur voix, sans que jamais la finesse de son ouïe ne lui fît commettre une erreur. Trompe de premier ordre, gaie et de grande allure, il avait une façon à lui de faire varier le ton et la variété de ses sonneries suivant ce qu'il éprouvait relativement aux conditions de la menée. Si bien qu'à l'entendre, même de loin, on pouvait facilement se faire une idée de celle-ci.

Après quelques semaines d'attente, pendant lesquelles les chiens avaient été mis dans la voie du sanglier, le comte de Bourbon-Chalus, président du *Rallie Bourbonnais*, fit savoir à tous les membres de la Société, à tous les veneurs bourbonnais et aux officiers du 8^e hussards, en garnison à Moulins, que le rendez-vous était fixé, le jour de la Saint-Hubert, à la ferme des Loges-Barreaux, et que l'équipage serait découplé dans les bois de Montbeugny sur un solitaire.

C'était une belle journée de novembre. Il était à peine dix heures, que déjà plus de quarante cavaliers étaient au rendez-vous : bon nombre d'officiers, dont le général de Montfort et toute la brillante jeunesse de Moulins. Tous brûlaient d'impatience.

Les préparatifs terminés, on part pour l'attaque avec douze chiens. Arrivé à la brisée, le chef d'équipage examine le pied, reconnaît exact le rapport du piqueur.

Le piqueur Louis Besson sonne alors un bien-aller. Le relais est donné dans les conditions les plus favorables. L'animal, effrayé par les cris, les fanfares et le nombre des chiens, débûche dans les plaines de Neuilly-le-Réal, suivi de la meute et de quarante cavaliers. Le sanglier traverse les bois de Saint-Voir, de Jaligny et rentre dans la forêt de Leyde, propriété du comte de Barral. Il se fait rebattre, ce qui lui permet de reprendre haleine.

La chasse se poursuit sans incidents. L'animal, pris de fra-

yeur, fuit, avec des efforts incessants sur un terrain mouvant. Ses forces s'épuisent, sa vitesse se ralentit, tandis que celle des fox-hounds augmente.

Le sanglier fait tête ! Le gros de la meute arrive et l'entoure !... L'hallali courant commence au milieu des cris perçants des chiens, dans un bruit infernal d'abois. Le sanglier est au ferme dans un grand perchis, entouré de tous côtés par les soixante-dix fox-hounds, se défendant bravement, faisant sauter en l'air des chiens qui s'approchent de trop près ; et enfin il s'accule dans un trou d'eau et de boue, baissant la tête et, par moments, s'élançant avec une impétuosité et une furie effrayantes sur les chiens qui le harcèlent, puis rentrant à reculons dans le borbier.

Ce spectacle émouvant excite l'enthousiasme des chasseurs. Car le grand sanglier, hérissé de colère et de fureur, la gueule béante, rouge et remplie d'écume, est imposant ; les abois des chiens anglais sont bien plus bruyants et plus acharnés que ceux des chiens français.

M. de Bourbon-Chalus, élevé à la vieille école de la bravoure, est à pied au plus fort de la mêlée, cherchant à servir le solitaire au couteau de chasse. Mais Louis Besson, se rendant compte du danger, a rapidement sorti des fontes de sa selle sa courte carabine ; il vient se placer près de son maître, et cherche à profiter d'un moment d'immobilité du sanglier pour le tirer.

Le coup part... l'animal tombe !... Hallali !...

En 1860, c'est en forêt de Tronçais que le *Rallie Bourbonnais* décide de fêter la Saint-Hubert, car les grands sangliers y sont nombreux.

Le rendez-vous est fixé au Rond-Gardien : l'équipage du comte Amable des Roys, composé de fox-hounds, et celui du marquis de Beaucaire, composé de bâtards vendéens, y sont hardés en face l'un de l'autre, formant un ensemble de cent cinquante chiens.

Ceux du marquis de Beaucaire sont tenus sous le fouet par un valet de chiens, que tout le monde regarde. C'est Jack « à la jambe de bois ». Enfant trouvé, recueilli par les soins de M. de Beaucaire, élevé à sa rude école, toute sa physionomie, aux yeux

noirs brillants, indique une vivacité et une énergie peu ordinaires ; et malgré sa jambe de bois, c'est un excellent cavalier.

La brisée d'un grand sanglier est choisie. Hardiment attaqué par huit chiens des deux équipages, appuyés par les piqueurs, l'animal sort de sa bauge et, après une tentative de résistance, se sauve. Les bien-aller retentissent, les hardes de meutes sont données. Mais les chiens sont si nombreux, qu'en ralliant ils mettent sur pied sangliers et chevreuils, qui bondissent de tous côtés. C'est bientôt une confusion générale. L'ensemble des chasses semble se diriger vers l'étang de Pirot.

Les chasseurs arrivés à l'endroit dit « la Guéraude » contemplent un spectacle invraisemblable. Une quarantaine de bêtes noires se sont jetées à l'eau, et au milieu d'elles est un grand sanglier. Derrière eux, les chiens des deux équipages sont à la nage.

Surexcité par cette scène extraordinaire, le marquis de Beaucaire s'écrie de sa voix formidable :

— Jack, Les chiens passent, passe !

Jack « à la jambe de bois » s'élançe, la trompe aux lèvres, dans le vaste étang.

Son cheval perdant pied, il le saisit par la crinière, et l'excite de la bride et de la voix. Après des efforts inouïs, il atteint l'autre rive et disparaît aussitôt sous les hautes futaies, en faisant entendre les bien-aller les plus gais.

Tous les chasseurs aidant, on rallie sur une chasse et les autres sont promptement arrêtées. Alors commence un joyeux carillon de voix égayé par les sonneries de vingt trompes, qui ne cessent de l'appuyer. La chasse vole. M. de Beaucaire, sur son fameux triple-poney *Chassery*, tenant à faire magnifiquement les honneurs de ses chiens et de son admirable forêt, mène la tête de la chasse, à une allure folle.

Le quartannier essaie de donner le change dans les hautes bruyères de Thiolais, mais il est contraint de marcher, poussé par les rapides fox-hounds. Enfin, après un beau parcours, il s'arrête dans un ravin profond, aux Cabottes, et se met hallali courant, se défendant vaillamment.

M. de Beaucaire prie M. des Roys de servir le sanglier. Sur son hésitation, inspirée par la modestie, il s'approche alors et de son couteau de chasse met fin à l'agonie du vaincu.

L'hallali par terre est aussitôt annoncé par vingt trompes aux échos de la forêt. Les chiens sont couplés. Mais il en manque vingt-quatre. Que sont-ils devenus ?

Au son de la retraite prise, veneurs et piqueurs s'en vont chez M. de Beaucaire, qui, après leur avoir fait les honneurs de Tronçais, veut leur faire ceux des richesses de son garde-manger et de sa cave.

— Soignez-vous, mes amis, leur dit-il ; mouillez votre nourriture !

Au dessert, à l'étonnement de tous, éclatent sous les fenêtres de la salle à manger, la fanfare du Sanglier et celle des Honneurs du pied... Les yeux se questionnent !...

Jack « à la jambe de bois » se présente, tenant à la main la trace d'un quartannier que dix-huit chiens ont pris en forêt de Civrais et qu'il a servi. Les honneurs en sont faits au comte des Roys.

Le marquis de Beaucaire, ne se tenant plus de joie, offre à ses amis un « punch à la française ».

Il fait apporter une immense soupière d'argent, dans laquelle il vide un sucrier et verse dix bouteilles de champagne, quatre de vieux cognac et deux de kirsch !!! Quel bouillon !...

Le 3 août 1863, eut lieu une nouvelle adjudication du droit de chasse dans les mêmes forêts.

Pendant ce nouveau bail, les membres du *Rallie Bourbonnais* au nombre de vingt-et-un, furent : le comte de Bourbon-Chalus, le comte Amable des Roys, le marquis de Chavagnac, le vicomte d'Anthenayse, le comte de Bonnay, MM. Rongier, Ernest Devaulx de Chambord, Charles Jourdièr, Léon Cordez, Charles de Chavigny, le comte Emile Boutry, MM. Ferdinand Aladane de Paraize, Martinat de Chaumont, Ludovic et Fernand de Praingy, Alexis Thonier, Emile Gardien, Alexis Moulin, Eugène Collas, le baron Durye et le comte de Louvencourt.

Le comité se composait du comte de Bourbon-Chalus, président, du marquis de Chavagnac, vice-président, et de MM. E. Devaulx de Chambord et Léon Cordez.

Les actionnaires se mirent, chacun de leur côté, à chasser en continuant à porter la tenue du *Rallie Bourbonnais*, et ceux qui leur succédèrent après des décès ou des démissions agirent de même jusqu'en 1870.

1865 : le comte Calixte de Chavagnac remplaça comme sociétaire M. Ludovic de Praingy, démissionnaire, et M. Théodore Riant remplaça M. Charles Jourdier, également démissionnaire. Le comte d'Aligny remplaça M. A. Thonier, décédé.

1868 : le vicomte Fernand de la Roche remplaça M. Rongier.

1869 : M. Ernest Olivier remplaça M. Martinat de Chaumont, décédé. Le comte Etienne des Roys remplaça le vicomte de Louvencourt.

Le 14 août 1870, la réunion annuelle « ne put avoir lieu en raison des événements ».

Le droit de chasse ne fut pas exercé en 1870-71 et l'échéance de l'adjudication fut reculée d'un an par la suite (1873).

Elle eut lieu le 6 juin, (moyennant le prix de 6.041 francs pour la période de 1873 à 1881). Les sociétaires étaient : MM. Fernand Aladane de Paraize, le baron Durye, le comte René de Chavagnac, Ernest Olivier, Emile Gardien, le comte Durieu de Lacarelle, le vicomte Gaspard de Chavagnac, Théodore Riant, Georges Camus, le comte Fernand de la Roche, le comte Guy de Bourbon-Chalus, le comte Robert de Bourbon-Busset, Bordet, le baron de Bressolles, Louis Collas, Léon Cordez, Gaëtan Aladane de Paraize, de Praingy, le baron d'Aubigny, Eugène Collas, le comte E. Boutry.

Le comité se composait de MM. Fernand Aladane de Paraize, président ; Léon Cordez, secrétaire.

Les cinq forêts n'avaient pas été adjudgées en un seul lot, mais en trois.

Il y eut alors de nombreux équipages, plus ou moins importants, qui chassèrent en Bourbonnais sous la tenue et la devise du *Rallie Bourbonnais*, jusqu'en 1881, époque à laquelle les forêts furent adjudgées séparément. C'était la fin du *Rallie Bourbonnais*.

Mais en 1896, çà et là, quelques sangliers réapparurent à Gros-Bois, Chapeau, Moladier.

En dehors de l'équipage du comte de la Roche, qui chassait à Tronçais, il n'y avait plus en Bourbonnais d'autre vautre que celui de M. Albert Thonier, jeune homme passionné pour la grande vénerie, faisant de longs déplacements dans les forêts

de la Creuse. Il vint aux environs de Moulins, avec son équipage, le *Rallye Mirambel*, composé de bâtards endurants, très mordants et de haut pied, qu'il dirigeait avec une habileté et un entrain incomparables.

Après l'avoir vu chasser, après avoir été témoins des émouvants hallalis des grands sangliers, les vieux veneurs retrouvèrent leur ardeur de jadis et les jeunes déclarèrent qu'« il n'y avait qu'une chasse, celle du sanglier ».

Quelques anciens, se rappelant les souvenirs d'autrefois, parlèrent de former une Société et reconstituèrent sur de nouvelles bases le *Rallie Bourbonnais* qui découpla pendant deux ans avec le *Rallye Mirambel*.

La nouvelle société comprenait :

Le comte de Chabannes la Palice, président ;

MM. Ernest Olivier, Paul Delageneste, le comte de Rasily, le vicomte Jacques de Montlivault, qui avait déjà aux Bordes, ancienne habitation du comte de Chavagnac, près de Moulins, un excellent équipage d'une vingtaine de bâtards, avec lesquels il prenait correctement lièvres, renards, chevreuils et sangliers ; Elisée Munet, le marquis de Bartillat, le vicomte de Conny, E. Gauthier, André Cordez, René Devaulx et Gustave Landois.

La tenue adoptée était rouge, avec col, parements et gilet verts galonnés de vénerie. L'ancien bouton fut repris.

L'équipage se composait de 70 bâtards du Haut-Poitou, de même taille, de même robe, formant un ensemble bien homogène. Il était servi par Baudoin, venu avec ses chiens de chez le comte du Boberil, par un second et un valet de chiens à pied.

En 1908, au moment d'une nouvelle adjudication du droit de chasse dans les forêts domaniales, le *Rallie Bourbonnais* fusionna avec le vautre de la Barre, au comte de la Roche. En firent alors partie :

Le marquis de Rasily, maître d'équipage ; le comte de la Roche, le comte de Chabannes la Palice, le vicomte de Fadate de Saint-George, le baron Durye, le marquis et la marquise de la Roche, Eugène Aladane de Paraize, Ernest Olivier, Paul Delageneste, Elisée Munet, André Cordez, Jacques Bizet, Joseph de Champigny, Albert et Robert Villatte des Prûgnes.

La tenue rouge fut abandonnée pour prendre celle du vau-

trait de la Barre, verte avec col, parements et gilet amarante, culotte verte, mais le bouton fut conservé.

En 1921, le comte de Chabannes la Palice, le comte J. de Montlivault, MM. B. Thuret et H. Féjard, reconstituèrent le *Rallie Bourbonnais*, avec la tenue précédente et l'ancien bouton, sous la direction de Raymond Thuret.

L'année suivante, le comte Pierre de Sampigny remonta le chenil de Saint-Gérard et s'associa à ses amis.

En 1924, M. Thuret n'ayant pu continuer à chasser, le comte de Sampigny prit la direction du *Rallie Bourbonnais* et la conserva jusqu'en 1929, époque à laquelle l'association ayant été dissoute, il conserva pour lui seul l'équipage.

Les associés de cet équipage, en dehors de ceux déjà cités, étaient : le baron de Crousaz-Crétet, le comte Jean de Durat, le comte de Malet de Roquefort, Gaston Balmont, Eugène Burelle, Elisée et Hubert Munet, Gabriel Sonnier.

Avaients le bouton : la comtesse de Sampigny, la vicomtesse de Montlivault, Mlle Geneviève de Montlivault, Mme Gaston Balmont, le comte Charles de Béthune-Sully, le comte Fulcran de Roquefeuil et le vicomte Armand de Montlivault.

Et maintenant, quelques portraits brossés sans prétention.

Inutile de vous souligner que je ne m'attaquerai pas aux vivants, la tâche serait trop délicate et maintes modesties pourraient en souffrir.

Une des plus curieuses figures, parmi les veneurs célèbres du *Rallie Bourbonnais*, est incontestablement celle du marquis de Beaucaire, personnage pour ainsi dire légendaire aujourd'hui.

Le marquis de Beaucaire était le seul représentant d'une noble famille du Languedoc, et « le dernier rejeton d'une race qui semblait avoir puisé ses vigueurs dans ce sol nourricier, dans cet air imprégné de mille essences fortifiantes, éparses dans les bois » de Tronçais.

Il était de haute taille, bâti en hercule, avec des mains à couvrir une assiette et des pieds à dormir debout. Ses cheveux, d'une abondance extrême, étaient blond ardent, ses énormes favoris franchement rouges ; et favoris et cheveux encadraient un visage plein, jovial et pourtant dur, chaud de couleur comme

un soleil de mars à son lever, avec un nez recourbé et une bouche tout à la fois énergique et sensuelle, avec des dents aussi solides et aussi étincelantes que celles d'un jeune loup. Ajoutez à cela une voix à faire trembler les vitres, et des gestes à enfoncer les portes. Il était doué d'une vigueur athlétique, courageux jusqu'à la témérité, bravant toutes les intempéries, toutes les fatigues.

Malgré cet extérieur un peu grossier, il sentait son origine patricienne. Seulement, au lieu d'avoir l'air d'un homme de qualité de son époque, il représentait le châtelain farouche du moyen-âge ; Rimbaud ou un baron du XV^e siècle, tel l'a décrit le marquis de Foudras dans « *La Vénerie contemporaine* ».

Dès sa plus tendre jeunesse, il fut choyé à l'excès par une mère qui adorait cet unique enfant ; aussi prit-il l'habitude de ne faire que ses volontés et de satisfaire ses moindres caprices.

Ayant eu le malheur de perdre, tout jeune encore, cette excellent mère, son instruction en souffrit beaucoup, et cela contribua certainement à le rendre très sauvage et à lui faire fuir la société, dans laquelle il se trouvait mal à l'aise.

Sans cependant en avoir été complètement réduit à mettre une croix à la place de sa signature au bas d'une lettre, son écriture était à peu près illisible, et son orthographe surpassait en libertés bouffonnes et en fantaisies grammaticales, tout ce que l'on peut imaginer.

C'est au château de la Pommeraie, vieux manoir branlant, fendu par de grandes lézardes et que le lierre envahissait, que se passa l'enfance vagabonde, la jeunesse désordonnée du marquis de Beaucaire.

Quand on le flattait, il ne se possédait plus. Il buvait comme un templier, et pour un « oui » ou pour un « non » jurait comme un lansquenet. Jamais il n'était plus heureux que lorsqu'il pouvait mettre sous la table les disciples de Bacchus qui voulaient se mesurer avec lui.

Il adorait faire des farces. Ainsi il avait toujours chez lui des traces de sangliers : la veille du jour où des confrères en Saint-Hubert devaient découpler, il passait souvent la nuit à marquer sur le sol des empreintes de pieds de ces animaux,

dans les chemins et les sentiers où il savait que les valets de limiers devaient faire le bois. Et le lendemain, il éprouvait un malin plaisir à voir l'embarras des piqueurs et l'étonnement des chasseurs en présence du mutisme incompréhensible de leurs meilleurs chiens.

S'en allant un jour, à cheval, avec son ami le comte de Chavagnac, à un rendez-vous de chasse, tous les deux en tenue de *Rallie Bourbonnais*, en passant à Dun-le-Roi, aujourd'hui Dun-sur-Auron, le marquis de Beaucaire entra chez un perruquier pour se faire raser. Celui-ci, qui avait déjà vu passer les piqueurs, en tenue, escortés de la meute, le prit pour l'un d'eux.

— Comment vous trouvez-vous chez le marquis, lui demanda-t-il ?

— Très mal. C'est un fou, un brutal. Il paie son monde quand ça lui plaît et nous laisse crever de faim la moitié du temps.

— Ça ne m'étonne pas ce que vous me dites là. J'ai déjà entendu plusieurs de vos camarades se plaindre de la sorte. Mais, écoutez donc, mon beau-frère tient un bureau de placement à Paris... Il vous trouvera certainement quelques chose de beaucoup mieux.

— Ma foi, c'est pas de refus !

Comme le marquis s'apprêtait à sortir :

— Eh bien ! dit le perruquier, laissez-moi votre nom, si vous voulez que j'en parle à mon beau-frère.

— C'est juste, fit le marquis.

Et sur une feuille de papier blanc, il écrivit péniblement, mais lisiblement, de Beaucaire.

— Tiens, fit le perruquier, c'est comme le marquis.

— Absolument.

Puis, laissant le figaro interloqué, il sortit, ne pouvant retenir plus longtemps l'éclat de rire qui lui montait à la gorge depuis un bon moment.

— Va ! Chavagnac, s'écrivit-il en rejoignant son camarade, je suis sûr de ne pas mourir de faim. Le petit perruquier de Dun-le-Roi m'a promis une bonne place.

Les fantaisies les plus folles, dignes des plus extraordinaires scénarios, toutes les excentricités qui lui passaient par la tête, il les mettait à exécution.

Artiste passionné, le marquis de Beaucaire avait acquis un merveilleux talent sur la musette. Ce fut un cornemuseux réputé, le père Besson, qui lui donna les premiers principes, et en peu de temps il eut une renommée bien établie parmi les sonneurs de la région.

Il s'était fait façonner une cornemuse d'après ses indications, dans des conditions exceptionnelles, que seul pouvait faire sonner le souffle de ses puissants poumons.

Il laissa, par testament, cette musette à son ami M. Léon Collas. Elle est aujourd'hui, à Saint-Gérard-le-Puy, la propriété du comte Pierre de Sampigny, gendre de celui-ci.

Bien souvent il réunissait à son pied-à-terre de Bardais, petit village en bordure de la forêt de Tronçais, les cornemuseux et joueurs de vielle des environs. Et ces réunions donnaient lieu à de mémorables assauts de beuverie et de musique.

Durant les beaux jours d'été, quand toute chasse était impossible, M. de Beaucaire s'affublait d'un complet de velours gros bleu, entourait son cou robuste d'un foulard orange ou cramoyse, noué négligemment à la Colin, posait crânement sur son oreille droite un large feutre gris, tout déformé par les renforcements qu'il lui donnait, et sa musette sous le bras il s'en allait dans son break attelé de quatre chevaux, accompagné de Besson, du père Aubouet ou de Marguillet, deux fiers ménétrières. Il prenait grand plaisir à parcourir avec eux les fêtes villageoises ou « apports » et ces foires appelées « loues », où jeunes gens et jeunes filles accouraient en foule pour se louer en qualité de domestiques de fermes. Là, il arrêta sa voiture. Il était aussitôt environné, pressé, conjuré de se faire entendre, et, comme il ne demandait pas mieux, il faisait danser toute cette jeunesse sous les coudrettes pomponnées, comme exprès, d'une odorante floraison de violettes et de muguet.

Quelle belle prestance il avait, assis à chevauchons sur une chaise ou debout sur un banc de pierre qui exhaussait sa taille de géant ! Quelle longueur et quelle puissance d'haleine il trouvait dans sa large et puissante poitrine pour la plus grande joie des Margotons, des Fanchons et des Louisons. Entre deux souffles, il criait aux danseurs : « En avant quatre ! »

Il recommençait à souffler avec une verve enragée, ne s'in-

terrompant que pour interpeller les danseuses qui tourbillonnaient dans la poussière à ses pieds ::

— Chaîne des dames ! criait-il de sa voix de chantre, allons en mesure, sacrebleu !... Jacquot, n'aie pas l'air d'une poule qui marche dans la salade... Et toi, la Clarisse, saute, ma mie, sans écraser les pieds de tes voisins ! C'est pas tout d'avoir du jarret, il faut savoir s'en servir... En mesure, les enfants, en mesure !...

Et la musette de ronfler, et les filles de se trémousser.

— Encore une sauteuse ! Monsieur le marquis, encore une sauteuse ! clamaient en chœur les petites paysannes.

La *Sauteuse*, danse aujourd'hui oubliée, était, vers 1850, en grande faveur dans les campagnes. C'était une sorte de branle, qui rompait la monotonie des bals, où l'on ne dansait que la *Valse des Laboureurs*.

Les gros souliers ferrés, en retombant, soulevaient des nuages de poussière ; les couples s'entrechoquaient, et lui riait à se démonter la mâchoire, tout en continuant à souffler dans son instrument.

Pour tout paiement, il ne demandait que la faveur d'embrasser les danseuses qui s'y prêtaient fort volontiers. Pour égayer les danseurs, il faisait apporter une pièce de vin, que l'on défonçait et qui se buvait à la santé du musicien.

Il était très populaire et très aimé, surtout... des danseuses.

— Encore une sauteuse, Monsieur le Marquis ! Encore une sauteuse !...

C'était un cavalier exceptionnel. Au retour de chasse, rentrant à l'hôtel, à Bourbon-l'Archambault, il apprend qu'un de ses meilleurs amis vient d'arriver et qu'il est dans sa chambre au deuxième étage. Sans hésiter, il pousse son cheval en avant et lui fait grimper tout l'escalier. Après une vive démonstration d'amitié au bon camarade, la descente s'opère sans accident.

Après un déjeuner copieux, en nombreuse compagnie, il dit à son cousin, M. de la Chaise, un de ses commensaux habituels :

— Je te parie mille francs que je franchis à cheval une écluse du canal du Berry.

Le pari est tenu. Le marquis fait aussitôt seller *Mouton*,

son meilleur cheval, un vrai morvandiau, et l'on va vers une écluse. Il montre plusieurs fois l'obstacle à sa monture et, enfin s'éloignant d'une centaine de mètres pour lui faire prendre du champ, il la ramène au galop et, d'un bond formidable, lui fait franchir l'écluse.

Le pari est gagné. Il propose d'aller à Moulins pour en manger le montant à l'Hôtel de France. Ce repas fut gargantuesque.

— Salez la note ! crie-t-il au patron de l'hôtel. C'est la Chaise qui paie...

Un beau matin de décembre, où il gelait très fort, il poursuivait un sanglier qui se dirigeait sur Ménecerf, passant à l'étang de Saloup, qui est gelé.

M. de Beaucaire, sans calculer le danger et sans hésitation, porte son cheval en avant et s'élançe sur la glace, qui oscille sous le poids. Arrivé au milieu de l'immense pièce d'eau, il tourne fièrement la tête et, s'adressant aux autres cavaliers qui, stupéfaits, s'étaient arrêtés sur le bord, il leur crie :

— Messieurs, la glace porte !

Et il arrive sain et sauf de l'autre côté.

Le marquis de Beaucaire s'était acquis, sous toute espèce de raison, la renommée d'un des premiers veneurs de son temps. Pendant plus d'un tiers de siècle, il remplit le département de l'Allier et les départements voisins du bruit de ses nombreux exploits. Il n'aimait pas seulement la chasse pour les jouissances de vanité satisfaite qu'elle procure, ou pour l'agréable compagnie qu'elle fournit l'occasion de rassembler de temps en temps, mais il lui demandait aussi une émotion égoïste et solitaire, la lutte mystérieuse et le dénouement tragique, en tête-à-tête avec un sanglier ivre de fureur.

A le voir traverser un village à la tête de ses quatre-vingts superbes chiens de Vendée, l'imagination se représentait involontairement Attila conduisant une de ses hordes sauvages à quelque expédition, où il n'y aura de merci pour personne.

— Ah ! s'il s'était trouvé en guerre, celui-là, disaient les braves paysans bourbonnais, ça aurait fait un premier général.

Enfin, il fit tant et si bien qu'à trente ans, il avait déjà folle-

ment dissipé une partie de sa grande fortune. La Pommeraie était vendue, la terre de Liénèsse était fortement hypothéquée. Alors, lui, qui jusque-là n'avait jamais connu le moindre souci, entendit sonner l'heure pénible de l'enfant prodigue.

Pour la première fois de sa vie, il jeta un regard, tout de surprise et d'effroi, sur l'avenir que lui réservaient ses largesses immodérées et sa folle conduite, et il rechercha la solitude. Il allait sous les ombrages, dans le calme apaisant de la forêt de Tronçais, demander l'oubli à sa chère musette :

Faisant divertissement tout ainsi qu'il lui plait,
D'amoureuses chansons sonner cette forêt.

Sous le dôme des chênes frissonnants, au bord des petits ruisseaux gargouillant entre les pierrailles et la mousse, le son vaguait mélancolique, les modulations se mêlaient aux chants des oiseaux et la première brise emportait cette harmonie.

Un jour, nous raconte M. Hugues Lapaire, il vit s'approcher de lui un vieillard hirsute, pauvrement vêtu de noir, coiffé d'un feutre jauni par le soleil et la pluie. Le marquis de Beaucaire, le prenant pour un mendiant, allait lui offrir une aumône, lorsque le bonhomme arrêtant son geste de pitié, lui apprit qu'il n'était pas, Dieu merci, dans le besoin :

— Je suis d'Ainay-le-Château. Je me nomme Marcel Legay. J'ai habité Paris très longtemps, donnant des leçons de latin, de grec, d'hébreu et de philosophie. Mais je suis venu finir ici mes jours, au pays natal.

Le père Legay devint bientôt l'ami du marquis de Beaucaire. Et ce noble, à peu près sans la moindre instruction, éprouvait un grand plaisir à écouter les leçons et les récits déclamatoires du vieux philosophe.

Mais le démon de la chasse et des plaisirs fit vite oublier ce que ces salutaires promenades avaient pu laisser dans l'esprit du marquis de Beaucaire. Et il ne subsista bientôt plus dans son souvenir que la silhouette sévère du vieillard se profilant dans les chênes de la forêt.

Les folies continuant, il lui fallut finalement vendre Liénèsse et Bardais. Et il n'eut plus pour résidence que la vieille auberge

du « Point du Jour », qu'il avait fait transformer en rendez-vous de chasse, dernier vestige des splendeurs passées. Il y vécut tristement de souvenirs.

Lorsque, dans sa voiture bourbonnaise à deux roues, défraîchie et jamais lavée, attelée d'un vieux cheval étique garni de harnais rapiécés de tous côtés, il passait devant les lieux où s'était écoulée sa jeunesse riieuse et échevelée, il devait évoquer avec amertume et tristesse le souvenir des jours dorés d'autrefois.

Les superstitions rustiques, encore si ancrées à cette époque, aidant, on racontait qu'au Point-du-Jour il se passait des choses fantastiques. Le marquis de Beaucaire y rassemblait les ménestriers renommés de la région : une dizaine de musettes et autant de vielles réunies, y menaient alors un vacarme d'enfer. Il jouait avec eux des heures entières une sorte de branle s'animent jusqu'à la frénésie. Les échos de la forêt, toute proche, ronflaient comme pendant un violent orage. Des animaux des bois : cerfs, loups, sangliers, renards, attirés par cette musique diabolique, se rapprochaient et se mettaient à danser sous la voûte des hautes futaies, tandis que les oiseaux de nuit voltigeaient en rond au-dessus de l'habitation, marquant la cadence au rythme des battements de leurs ailes.

C'est au Point-du-Jour, tout contre cette belle forêt de Tronçais, qu'il avait tant aimée et que ses pas de Nemrod avaient si souvent foulée, que le marquis de Beaucaire mourut (1).

Naturellement la légende s'est quelque peu emparée d'un tel personnage.

Aussi, bien qu'aujourd'hui les ronflements de la musette ne fassent plus résonner les échos de la grande forêt, quelques vieux paysans superstitieux croient encore entendre passer sous les hautes et vieilles futaies les résonnances des cornemuses et crier comme aux anciens jours :

— Encore une sauteuse, Monsieur le Marquis ! Encore une sauteuse !

(1) Tout ce qui est relatif au marquis de Beaucaire est tiré de *La Vénérerie contemporaine*, 2^e partie : « les Passionnés et les Excentriques », par le marquis DE FODRAS ; *Les Grands Chasseurs de l'Époque*, par P. BARREYRE ; et *Vielles et Musettes*, par HUGUES LAPAIRE.